L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et le rang social des travailleurs montréalais en 1971

Calvin Veltman
Jac-André Boulet

Langues et sociétés

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

101-07578/

L'INCIDENCE DE LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LE RANG SOCIAL DES TRAVAILLEURS MONTRÉALAIS EN 1971

L'INCIDENCE DE LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LE RANG SOCIAL DES TRAVAILLEURS MONTRÉALAIS EN 1971

par

Calvin VELTMAN

Professeur au département de sociologie
de l'Université de l'État de New York

et

Jac-André BOULET

Économiste

SERVICE DES PUBLICATIONS
DIRECTION DES COMMUNICATIONS

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE
MONTRÉAL, 1980

Ce texte n'engage que la seule responsabilité des auteurs. Ceux-ci ont bénéficié, au cours de cette recherche, d'une subvention de l'Office de la langue française du Québec et de l'accès aux centres d'ordinateurs de l'Université de l'État de New York.

© Éditeur officiel du Québec, 1980

Dépôt légal - 2e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-551-03797-2

INTRODUCTION

Le marché du travail montréalais était composé en 1971, dans une proportion de 85%, de deux grands groupes linguistiques[1], l'un francophone, l'autre anglophone, dont chacun était, jusqu'à un certain point, le résultat d'une certaine mobilité linguistique. Si l'on considère que constitue un cas de mobilité linguistique accomplie celui d'un travailleur dont la langue maternelle n'est pas celle habituellement parlée par le groupe ethnique dont il se réclame, 16% des travailleurs de ces deux groupes réunis ont déjà, dans un passé plus ou moins lointain, accompli un déplacement ou transfert.

À titre d'exemple, si l'on n'envisage que les travailleurs francophones et anglophones, on observe qu'en 1971 chez les francophones unilingues, 4% des travailleurs ne sont pas Français d'origine et que, chez les francophones bilingues, la proportion est de 7%; d'autre part, chez les anglophones unilingues, 36% des travailleurs ne sont pas Anglais, Écossais ou Gallois d'origine et, chez les anglophones bilingues, cette proportion est de 53%. Ces chiffres illustrent bien l'importance de l'anglicisation passée de la main-d'oeuvre de ce dernier groupe linguistique. Toutefois il est intéressant de souligner aussi que 22% des francophones qui étaient en train d'effectuer un déplacement linguistique vers le groupe anglophone n'étaient pas Français d'origine. En contrepartie, 53% des anglophones qui étaient en train d'effectuer un

---

1. Nous ne tenons compte ici que des travailleurs masculins.

déplacement linguistique vers le groupe francophone étaient Français d'origine. L'attachement à l'origine ethnique française était donc également important[2].

Cependant, en 1971, sur le marché montréalais, 8% des travailleurs étaient en train d'accomplir un déplacement linguistique vers l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques les plus importants, c'est-à-dire qu'ils avaient opté pour une autre langue que leur langue maternelle comme langue d'usage à la maison. Par contre, 38% de la main-d'oeuvre était bilingue et continuait de parler sa langue maternelle à la maison. Autrement dit, 8% des travailleurs montréalais étaient en train d'alimenter ce groupe de 16% dont nous faisions état.

Etant donné l'ampleur du phénomène, l'objet de cette étude visera donc à déterminer dans quelle mesure il était alors rentable pour un travailleur montréalais de faire l'apprentissage de l'une ou l'autre des deux langues les plus importantes, soit pour ne l'utiliser qu'au travail, soit pour amorcer un déplacement linguistique. Cette question est d'autant plus importante que les travailleurs qui avaient déjà effectué des déplacements par le passé présentaient en 1971, comme nous le verrons dans ce texte, des caractéristiques socio-économiques qui s'apparentaient sensiblement à celles du groupe d'accueil, alors que les travailleurs

---

2. Pour plus de détails sur ce type de transfert, voir par exemple: C. CASTONGUAY, "Le mécanisme du transfert linguistique", *Cahier québécois de démographie*, vol. 6, no. 3 (spécial), décembre 1977, p. 130 à 155.

qui étaient en train d'accomplir ces déplacements présentaient en moyenne des caractéristiques socio-économiques qui s'apparentaient davantage à celles du groupe qu'ils étaient en train de quitter.

Aux fins de cette étude nous allons donc regrouper sous trois grandes étiquettes les travailleurs montréalais: les unilingues, les bilingues, et ceux qui étaient en train d'effectuer un déplacement linguistique. Sous la première étiquette nous retrouvons les francophones unilingues, les anglophones unilingues et les allophones unilingues[3]. Sous la seconde étiquette nous retrouvons les travailleurs francophones et anglophones qui parlaient leur langue maternelle à la maison mais qui maîtrisaient l'autre langue officielle et les travailleurs allophones qui parlaient leur langue maternelle à la maison et maîtrisaient au moins une des deux langues officielles; soit les francophones bilingues, les anglophones bilingues, les allophones bilingues, les allophones anglais et les allophones français. Nous avons enfin constitué sept catégories de travailleurs qui étaient en train d'effectuer un déplacement linguistique; les francophones bilingues qui parlaient anglais à la maison, les anglophones bilingues qui parlaient français à la maison, les allophones français qui parlaient français à la maison, les allophones bilingues qui parlaient français à la maison, les allophones anglais qui parlaient anglais à la maison, les allophones bilingues qui parlaient anglais à la maison, et finalement, un groupe résiduel composé de travailleurs francophones et anglophones ayant opté pour une autre langue que le français ou l'anglais à la maison.

---

3. Est considéré comme allophone le travailleur dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, et comme bilingue le travailleur qui maîtrise les deux langues officielles du pays même si en plus il parle une ou plusieurs autres langues.

Les données dont nous disposions à l'origine consistaient en un échantillon de 33 % de la population masculine montréalaise active. En 1971, Statistique Canada avait fait parvenir à un recensé sur trois âgé de 15 ans ou plus un questionnaire détaillé sur le montant et l'origine de ses revenus[4]. Aux fins de cette étude nous avons dû toutefois rejeter les trois catégories suivantes de travailleurs: ceux qui avaient déclaré une perte de revenu, ceux qui avaient déclaré avoir travaillé mais n'en avoir pas tiré de revenu, et enfin ceux qui n'avaient pas répondu ou qui n'avaient pas répondu correctement à l'une ou l'autre des questions qui demandaient une information essentielle pour cette étude, notamment celle relative à la profession. Pour ces raisons nous avons exclu 33 727 travailleurs, ce qui constitue 12 % de l'échantillon initial. L'analyse qui suivra portera donc sur 240 120 travailleurs, soit un nombre amplement suffisant pour justifier les conclusions que nous tirerons.

L'étude se divise en trois chapitres. Dans le premier, nous présenterons les caractéristiques socio-économiques des travailleurs en cause. Nous traiterons également alors de leur revenu de travail et de leur rang social tel que reflété par l'indice Blishen. Dans le second chapitre, nous discuterons du modèle que nous entendons utiliser pour mesurer le rendement que les travailleurs des divers groupes linguistiques obtiennent en effectuant un déplacement linguistique. Enfin, dans le troisième

---

4. Il est à noter que le recensement de 1971 portait sur les revenus et la durée de travail de 1970, mais les autres caractéristiques des travailleurs, dont leur langue, par exemple, sont celles de 1971.

chapitre, nous présenterons et analyserons les résultats obtenus en appliquant le modèle élaboré dans le chapitre précédent.

CHAPITRE 1

QUELQUES CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAILLEURS À L'ÉTUDE

Nous n'envisagerons pas ici toutes les caractéristiques socio-économiques qu'il serait possible de tirer du recensement de 1971. Nous avons centré notre attention sur celles qui se sont avérées les plus pertinentes dans les diverses études sociologiques et économiques ayant déjà traité du revenu et du rang social des travailleurs effectuant des transferts. Ces caractéristiques sont l'âge des travailleurs en cause, leur niveau de scolarité, leur durée de travail exprimée en nombre de semaines par année et, enfin, leur profession. Cette dernière variable sera traitée à l'aide de l'indice Blishen, mesure habituelle courante du rang social des travailleurs[5].

Afin de mieux camper, suivant les diverses caractéristiques socio-économiques retenues, les travailleurs en train d'effectuer un déplacement linguistique, nous présenterons aussi les performances que leur groupe d'origine (c'est-à-dire les unilingues) enregistrait relativement aux mêmes caractéristiques.

---

5. Cette variable a fait l'objet de nombreuses études tant aux États-Unis qu'au Canada. Nous en citerons à l'occasion quelques-unes dans le texte. Pour l'instant, soulignons que, de l'avis de ceux qui l'ont utilisée, elle est un meilleur indicateur que la profession du rang social d'un travailleur sur le marché du travail, puisqu'elle tient compte à la fois de la profession comme telle, du poste à l'intérieur de cette profession, du revenu qui y est attaché, du niveau de scolarité qu'il faut pour l'atteindre et surtout de l'appréciation que les gens en général s'en font. Voir à cet effet, P.M. BLAU et O.D. DUNCAN, *The American Occupational Structure*, New-York, John Wiley and Sons Inc., 1967, p. 184 et suivantes.

Les résultats présentés au tableau 1-1 permettent de bien situer les groupes linguistiques les uns par rapport aux autres en termes de revenus moyens, de rang social moyen et d'importance relative des groupes les uns par rapport aux autres. Au chapitre des revenus de travail, on note, par exemple, que les groupes linguistiques anglophones qui n'effectuaient pas de transferts linguistiques figuraient aux premiers rangs. Venaient ensuite les francophones et les allophones qui effectuaient des transferts linguistiques vers le groupe anglophone. C'est rappeler l'avantage, en termes de revenus, dont disposaient les anglophones sur le marché montréalais et souligner par la même occasion que les travailleurs qui effectuaient un transfert vers ce groupe bénéficiaient eux aussi de revenus plus élevés que tout autre groupe linguistique. En fait, les cinq groupes de travailleurs[6] auxquels on vient de faire allusion occupaient dans l'ordre les cinq premiers rangs quant aux revenus de travail. Venaient ensuite les travailleurs bilingues, francophones, allophones et anglophones, qui parlaient français à la maison. Quant aux francophones unilingues, ils venaient loin derrière, au 12^{e} rang, tout comme les autres travailleurs qui ne parlaient que le français comme langue seconde, ou qui avaient choisi de parler français à la maison.

Il est toutefois intéressant de noter que la corrélation de <u>rang</u> est presque parfaite entre le revenu moyen de travail et le rang social moyen des groupes, mais que les liens entre le revenu moyen de travail comme tel et le rang social comme tel sont plus ténus. Par exemple,

6. C'est-à-dire les anglophones bilingues anglais, les anglophones unilingues anglais, les allophones bilingues anglais, les francophones bilingues anglais et les allophones anglais anglais.

Tableau 1-1

REVENU MOYEN DE TRAVAIL, INDICE MOYEN DU RANG SOCIAL ET RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES TRAVAILLEURS SELON LA LANGUE PARLÉE, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

Groupes linguistiques[1]	Revenu moyen de travail		Rang social moyen		Répartition en pourcentage des travailleurs	
	Dollars	Rang	Indice	Rang	%	Rang
Francophones:						
unilingues français	5 426	12	36	12	22,55	2
bilingues français	7 407	6	45	6	40,06	1
bilingues anglais	8 109	4	46	4	2,05	7
Anglophones:						
unilingues anglais	8 966	2	50	1	10,43	3
bilingues anglais	9 327	1	50	1	9,30	4
bilingues français	6 950	8	43	8	1,16	11
Allophones:						
unilingues autre langue	4 177	15	29	15	1,08	12
français autre langue	5 162	14	31	14	1,57	10
anglais autre langue	6 026	9	38	11	2,96	6
bilingues autre langue	6 007	11	39	10	3,38	5
français français	5 406	13	35	13	0,34	15
bilingues français	7 072	7	44	7	1,07	13
anglais anglais	8 108	5	46	4	1,60	9
bilingues anglais	8 742	3	48	3	1,97	8
Groupe résiduel[2]	6 019	10	40	9	0,48	14
Total	7 173		43		100,00	

1. Chaque dénomination servant à identifier un groupe linguistique comporte trois éléments. Le premier identifie le travailleur en fonction de sa langue maternelle, le deuxième sa "capacité" de parler le français, l'anglais ou les deux, et le troisième la langue qu'il parle habituellement à la maison.

2. Ce groupe résiduel est composé de travailleurs francophones ou anglophones qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

chez les anglophones unilingues et bilingues, malgré un rang social identique on observe un écart de revenus de 400 $ à l'avantage des derniers. Par contre, chez les francophones bilingues qui parlaient français à la maison et les francophones bilingues qui parlaient anglais à la maison, un écart d'un point dans le rang social se traduit par une différence de revenus de 700 $. Dans la même veine, soulignons que d'autres groupes, dont notamment les francophones bilinques anglais et les allophones anglais anglais, présentaient à la fois des revenus moyens identiques et des rangs sociaux moyens identiques. Ces deux groupes, bien que différents quant à leur langue maternelle, parlaient toutefois l'anglais à la maison.

La relation entre le rang social et le revenu de travail ne serait donc pas parfaitement linéaire puisque certains groupes auraient bénéficié de revenus de travail supérieurs à ceux que leur conférait leur rang social. Ce serait ainsi le cas des anglophones bilingues anglais en comparaison des anglophones unilingues anglais.

D'après la façon dont les divers groupes linguistiques sont ordonnés, on pourrait déjà soulever l'hypothèse que les groupes allophones qui ont abandonné leur langue maternelle comme langue d'usage à la maison au profit du français et surtout de l'anglais auraient tiré un avantage de cette opération, qui pourrait être vu comme un indice du rendement obtenu par une intégration à ces groupes linguistiques. Du même coup cela nous amène à poser deux autres hypothèses:

a) l'appartenance à tout groupe engendrait un rendement dont la valeur variait en fonction de l'importance économique de ce groupe sur le marché; et

b) l'apprentissage de la langue de l'autre groupe n'était pas suffisant en soi pour tirer le maximum de l'investissement qu'on avait fait si l'on ne parlait la langue ainsi acquise qu'au travail: encore fallait-il la parler à la maison, ce qui indiquait alors une intégration plus forte au groupe en cause. Cela était vrai des allophones, peu importe qu'ils soient allés vers l'anglais ou le français. Cela était également vrai des francophones qui étaient allés vers l'anglais et des anglophones qui étaient allés vers le français. Dans le cas des anglophones il ne faut cependant pas parler d'un maximum à tirer de l'investissement, mais d'une perte, puisque plus ils s'intégraient au groupe francophone plus ils voyaient leur revenu décroître. En d'autres mots, les anglophones n'avaient pas intérêt à s'intégrer au réseau francophone, puisque ce faisant ils quittaient un groupe qui déjà maximisait leur revenu pour aller vers un autre groupe qui ne disposait pas des leviers économiques qui auraient pu leur en offrir autant.

Ces hypothèses nous mènent droit à la théorie des réseaux d'information. Des travaux[7] ont déjà fait remarquer que la présence importante d'employeurs anglophones sur le marché montréalais pourrait expliquer que les travailleurs auraient avantage à être anglophones, ou à s'intégrer le plus

---

7. Voir notamment, J. L. MIGUÉ, "Le nationalisme, l'unité nationale et la théorie économique de l'information", *Revue canadienne d'économique*, vol. 3, no. 2, mai 1970, p. 183-198, et A. SALES, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.

possible à ce milieu, puisque l'appartenance linguistique de l'employeur affecterait le choix qu'il fait des travailleurs lors de l'embauche ou de la promotion. Puisque à Montréal les employeurs anglophones se concentrent plus que les employeurs francophones dans les secteurs industriels offrant de fortes rémunérations, il ne serait donc pas étonnant alors, suivant cette théorie, d'observer que les travailleurs anglophones présentent, en moyenne, des revenus de travail supérieurs à ceux des autres groupes linguistiques. La porte n'est cependant pas fermée aux travailleurs de ces derniers groupes. Ilspeuvent apprendre l'anglais et poser leur candidature, lorsqu'ils en sont informés, aux postes à pourvoir, mais on peut supposer qu'à compétence égale les travailleurs anglophones seront préférés aux autres parce qu'il en coûtera alors moins cher à l'employeur de s'informer sur les candidats en question. C'est là l'une des conclusions majeures qui ressort de la théorie des réseaux d'information. Toutefois, si en plus d'apprendre l'anglais comme langue de travail seulement, ces travailleurs en font aussi leur langue d'usage à la maison, tout indiquerait, suivant l'information du tableau 1-1, qu'à compétence égale ces travailleurs seront préférés aux autres qui, bien que bilingues, ne parleraient pas l'anglais à la maison.

On peut évidemment se demander comment l'employeur procédera pour choisir les travailleurs bilingues suivant le critère de la langue parlée à la maison, puisque, officiellement, un tel critère n'existe pas dans les formulaires d'emplois. En fait, ce critère n'est pas absolument nécessaire. Dans la plupart des cas, un travailleur non anglophone qui parle anglais à la maison manifeste une volonté certaine de se rapprocher

du groupe anglophone. On peut supposer alors qu'il ira au-delà de cette seule démarche et traduira son désir de rapprochement d'autres façons, en participant notamment au plus grand nombre possible d'activités de ce groupe, tant sociales qu'éducatives ou économiques. Ses chances alors d'établir des contacts, d'obtenir des renseignements, directement et indirectement, sur les postes à pourvoir et sur les compétences requises seront accrues d'autant. De même, on peut croire que le travailleur ayant opté pour l'anglais à la maison a de plus fortes chances, en général, de maîtriser cette langue qu'un autre travailleur qui n'aurait pas fait ce choix. Ces signaux ne passeront pas inaperçus aux yeux de l'employeur anglophone et s'il a à choisir entre ce travailleur et un autre il choisira le premier, parce que, toujours suivant la théorie des réseaux d'information, il lui en coûtera moins cher de l'évaluer.

Cette théorie n'explique pas tout cependant et n'indique pas encore pourquoi il semblerait plus rentable notamment pour un travailleur allophone de s'intégrer au réseau anglophone que pour un travailleur francophone. D'autre part, rien ne nous dit encore que les travailleurs qui se présentent devant l'employeur anglophone sont effectivement de compétence égale ou encore qu'ils sont jugés de compétence égale par l'employeur. D'autres théories pourraient mener aux mêmes résultats que ceux observés en 1971 sur le marché montréalais, dont notamment la théorie traditionnelle qui fait reposer sur des différences dans les caractéristiques des travailleurs les écarts de revenus qu'ils présentent entre eux.

Les disparités de revenus fondées sur l'appartenance linguistique, observées en 1971 sur le marché montréalais, ne peuvent donc pas être

quées par la seule existence possible de réseaux d'information; encore faudrait-il avoir standardisé les travailleurs à l'étude suivant les caractéristiques qu'ils présentent à l'embauche ou lors de la promotion. Deux facteurs retiennent surtout l'attention de l'employeur: l'expérience du travailleur[8] et son niveau de scolarité. Enfin, parce que l'étude ne portait pas que sur le rang social, mais aussi sur le revenu annuel des travailleurs, nous allons prendre également en considération la durée de travail[9] consacrée à l'obtention du revenu. Il faudra cependant prendre garde à ce dernier facteur, dont les variations intergroupes pourraient tout aussi bien être le résultat même de l'existence des réseaux d'information, dans la mesure où ces réseaux ont la possibilité d'influencer l'embauche. La durée de travail, différente selon les groupes linguistiques, pourrait donc être en même temps une caractéristique de l'état de l'offre et de la demande.

Le niveau moyen de scolarité atteint par chacun des groupes linguistiques nous indique déjà (tableau 1-2) que les disparités de revenus et de rang social fondées sur l'appartenance linguistique ne peuvent pas être imputées uniquement à la présence des réseaux d'information[10]. En effet, les groupes linguistiques se répartissaient en général, pour ce qui est des niveaux moyens de scolarité, selon un classement qui se rapprochait

---

8. Que nous allons approcher en utilisant l'âge.

9. Que nous allons mesurer en nombre de semaines travaillées pendant l'année.

10. À moins que l'on ne suggère aussi que la présence de réseaux d'information affecte non seulement les revenus et le rang social, mais aussi les niveaux moyens de scolarité.

Tableau 1-2

PERFORMANCE MOYENNE DES GROUPES LINGUISTIQUES
SELON LEUR SCOLARITÉ, LEUR ÂGE ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL,
ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL,
1971

Groupes linguistiques / Facteurs	Scolarité		Âge		Durée de travail	
	Moyenne	Rang	Moyenne	Rang	Moyenne	Rang
Francophones:						
unilingues français	8,63	13	36,21	15	41,48	15
bilingues français	10,79	7	38,55	13	44,03	6
bilingues anglais	11,04	5	39,44	9	44,74	2
Anglophones:						
unilingues anglais	11,85	2	40,38	5	43,89	7
bilingues anglais	12,30	1	38,58	12	43,21	9
bilingues français	10,17	9	38,96	11	43,79	8
Allophones:						
unilingues autre langue	6,62	15	44,13	1	41,82	13
français autre langue	7,13	14	40,36	6	42,14	12
anglais autre langue	9,38	11	42,74	3	44,14	5
bilingues autre langue	10,01	10	37,20	14	42,56	11
français français	8,97	12	39,33	10	41,64	14
bilingues français	10,89	6	39,66	8	44,22	4
anglais anglais	11,38	4	42,93	2	44,87	1
bilingues anglais	11,83	3	41,15	4	44,34	3
Groupe résiduel	10,27	8	40,12	7	42,70	10
Total	10,41		38,55		43,28	

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

sensiblement de celui qu'on établirait à partir des niveaux de revenus, tout comme d'ailleurs des niveaux des indices Blishen. Cette relation souffre peu d'exceptions.

Toutefois lorsqu'on rapproche, par exemple, les valeurs elles-mêmes des revenus moyens et des niveaux moyens de scolarité et non pas leur rang, la relation prend une autre tournure (tableau 1-3). Chez tous les groupes anglophones qui parlaient anglais à la maison, de même que chez tous les autres groupes qui effectuaient un transfert vers l'anglais, le rendement brut de la scolarité variait de 712 $ à 758 $, alors que chez les groupes francophones qui parlaient français à la maison et chez les autres groupes qui effectuaient un transfert vers le français le rendement brut variait de 603 $ à 686 $. Le rendement de la scolarité était donc, et de façon significative, plus élevé chez les anglophones, ou encore chez les travailleurs qui effectuaient un transfert vers ce groupe, que chez tout autre groupe linguistique. Ce qui nous ramène à la théorie des réseaux d'information, qui a comme corollaire qu'il est plus facile de rentabiliser ses caractéristiques dans le réseau qui possède le plus d'avantages économiques. Un seul groupe échappe à cette règle: les allophones français qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Ce groupe était constitué à 81 % d'Italiens. Or, il est bien connu que cette communauté, établie depuis longtemps à Montréal, possédait déjà suffisamment de leviers économiques pour fonctionner assez bien en dehors des deux réseaux majeurs, et du même coup développer son propre réseau[11].

---

11. J. BOISSEVAIN, *The Italians of Montreal: Social Adjustment in a Plural Society*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1970.

Tableau 1-3

RAPPORT ENTRE LE REVENU MOYEN DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE MOYENNE DES GROUPES LINGUISTIQUES QUANT À LEUR NIVEAU DE SCOLARITÉ, LEUR ÂGE ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

Facteurs / Groupes linguistiques	Scolarité		Âge		Durée de travail	
	Rapport[1]	Rang	Rapport[2]	Rang	Rapport[3]	Rang
Francophones:						
unilingues français	624	12	150	10	131	12
bilingues français	686	7	192	5	168	6
bilingues anglais	735	4	206	4	181	4
Anglophones:						
unilingues anglais	757	2	222	2	204	2
bilingues anglais	758	1	242	1	216	1
bilingues français	683	8	178	7	159	8
Allophones:						
unilingues autre langue	631	11	95	15	100	15
français autre langue	724	5	128	14	122	14
anglais autre langue	642	10	141	12	137	11
bilingues autre langue	600	14	161	9	141	9
français français	603	13	137	13	130	13
bilingues français	649	9	178	7	160	7
anglais anglais	712	6	189	6	181	4
bilingues anglais	739	3	212	3	197	3
Groupe résiduel	586	15	150	10	141	9
Total	689		186		166	

1. Résultat de la division du revenu moyen de travail d'un groupe par son niveau moyen de scolarité.

2. Résultat de la division du revenu moyen de travail d'un groupe par son âge moyen.

3. Résultat de la division de revenu moyen de travail d'un groupe par sa durée moyenne de travail.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

Lorsqu'on se penche sur l'âge moyen des travailleurs, selon leur groupe linguistique, on observe d'abord que la relation de rangs entre cette variable (tableau 1-2) et le revenu (tableau 1-1) ne tient pas. Ce résultat n'est pas étonnant puisqu'il a déjà été démontré dans de nombreux travaux que la relation entre l'âge et le revenu n'est pas linéaire[12]. Nous prendrons cet aspect en considération dans la poursuite des travaux. Mais, lorsqu'une fois de plus nous mesurons le rendement de cette variable (tableau 1-3), nous observons encore qu'à un âge donné il était préférable en 1971 d'être anglophone, ou d'effectuer un transfert vers ce groupe, plutôt que d'être dans tout autre groupe. Enfin, l'analyse du facteur durée de travail nous amène aux mêmes résultats.

Dans le chapitre qui suit, nous allons proposer un modèle englobant simultanément tous les éléments apportés jusqu'à maintenant. Ensuite nous testerons le modèle et analyserons les résultats.

---

12. C'est-à-dire que le revenu et l'âge croissent ensemble pendant un temps puis, après avoir atteint un certain âge se situant autour de 45 ans, le revenu commence à décroître. C'est pourquoi on dit que la relation n'est pas linéaire.

CHAPITRE 2

LE MODÈLE D'ANALYSE

Dans ce chapitre nous allons proposer un modèle qui devrait nous permettre de vérifier si, après avoir pris en considération les différences de caractéristiques entre les groupes de travailleurs en cause, persistent toujours les tendances indiquant que l'appartenance à un groupe linguistique ou qu'un déplacement linguistique avait, en 1971, une incidence sur le niveau de revenus des travailleurs, ou sur leur rang social. Lorsque le modèle portera sur les revenus, nous tiendrons compte des différences dans les caractéristiques des travailleurs en ce qui touche leur âge, leur niveau de scolarité, le nombre de semaines pendant lesquelles ils ont travaillé dans l'année et, finalement, leur indice Blishen. Lorsque le modèle portera sur le rang social nous tiendrons compte des différences dans les caractéristiques des travailleurs en ce qui touche leur âge et leur niveau de scolarité.

Dans la mesure où il était avantageux pour un travailleur montréalais d'effectuer un déplacement linguistique vers l'un ou l'autre des deux groupes majeurs, les positions des groupes les uns par rapport aux autres, en termes de revenus ou d'indice Blishen, devraient demeurer sensiblement les mêmes après que les deux modèles auront été testés. Autrement dit, la position des groupes les uns par rapport aux autres aurait tenu davantage à l'importance des réseaux qu'aux différences de caractéristiques.

2.1 L'aspect théorique

On pourrait imaginer deux grands types de marché du travail selon qu'ils comportent ou non des écarts de revenus entre les groupes de travailleurs à l'étude[13]. Dans le cas du marché où les écarts n'existeraient pas, suivant la théorie traditionnelle, les travailleurs des groupes en cause ne présenteraient pas de différences de caractéristiques[14] et, par définition, chacun aurait le même revenu moyen, soit celui de l'ensemble du marché. On observerait alors la relation suivante:

$$\bar{R}_l = \bar{R} \text{ pour tout } l \ (l = 1, 2, \ldots L) \qquad (2.1.1)$$

où $\bar{R}_l$ serait le revenu moyen du groupe l de travailleurs et $\bar{R}$ serait le revenu moyen du marché[15].

Dans un tel cas, il ne serait évidemment pas nécessaire d'identifier et de mesurer la contribution de diverses caractéristiques au niveau des revenus moyens des groupes puisque ces revenus seraient tous les mêmes[16].

---

13. Ce modèle peut s'appliquer tout aussi bien aux revenus qu'aux indices Blishen.

14. C'est-à-dire que la répartition relative des travailleurs de chaque groupe, à travers les catégories des facteurs retenus pour identifier les caractéristiques, est la même d'un groupe à l'autre.

15. L'aspect méthodologique de cette approche a déjà été développé dans J.A. Boulet, *L'analyse des disparités de revenus: un cadre méthodologique de recherche*, document no. 34, Conseil économique du Canada, juillet 1975.

16. Sinon, cela signifierait que des combinaisons différentes de caractéristiques pourraient produire des mêmes niveaux de revenus. Cette situation n'est pas impossible. Elle pourra éventuellement être prise en compte à l'intérieur du modèle.

L'autre type de marché suppose l'existence d'écarts entre les revenus moyens des groupes. Lorsqu'il s'agit d'expliquer ces écarts, l'approche conventionnelle consiste essentiellement à les faire reposer sur des différences de caractéristiques. On pourrait donc reformuler la proposition précédente ainsi: si le revenu moyen observé d'un groupe de travailleurs n'est pas identique au revenu moyen observé sur le marché c'est que ce groupe est différent de l'ensemble du marché dans ses caractéristiques. Il importe alors de connaître l'influence de chaque caractéristique sur le niveau des revenus. Une fois cette influence connue, de même que les caractéristiques de chaque groupe, on peut récrire la relation (2.1.1):

$$\bar{R}_l = \bar{R} \pm A_l, \text{ pour tout } l, (l = 1, 2, \ldots L) \qquad (2.1.2)$$

Selon cette relation, tout groupe l de travailleurs aurait un revenu moyen égal au revenu moyen du marché ($\bar{R}$), corrigé d'un facteur (A_l) prenant en considération l'écart de ses caractéristiques par rapport à celles du marché.

Dans le cas qui nous concerne, on pourrait, en principe, aboutir à l'une ou l'autre des deux relations précédentes. Si l'on observait la première relation (2.1.1), on pourrait en conclure que les divers groupes linguistiques retenus pour l'analyse présentent des revenus moyens identiques entre eux et identiques au revenu moyen du marché, parce qu'ils présentent également des caractéristiques identiques entre eux et identiques aussi à celles de l'ensemble du marché. Une telle situation signifierait également que la façon dont se déterminent les revenus de travail sur le marché est la même d'un groupe linguistique à l'autre. Pour employer un langage plus technique, on dira que ce marché ne présente ni effets de

rémunération (les règles de détermination des revenus sont les mêmes pour tous les travailleurs, peu importe leur appartenance linguistique), ni effets de structure (tous les groupes linguistiques présentent une même répartition relative de travailleurs à travers les catégories servant à définir chaque facteur explicatif).

Si, pour poursuivre notre exemple, nous observions la seconde relation (2.1.2), cela signifierait d'abord que les groupes linguistiques ne présentent pas les mêmes revenus moyens et, toujours fidèle à la théorie traditionnelle, que ces groupes linguistiques ne possèdent pas les mêmes caractéristiques. En d'autres termes, la répartition des travailleurs de chaque groupe à travers les catégories servant à définir les facteurs explicatifs ne serait pas la même d'un groupe à l'autre.

Suivant l'approche traditionnelle, dans la mesure où il n'existe pas d'effets de rémunération sur le marché, c'est-à-dire dans la mesure où les règles du jeu sont les mêmes pour tous les groupes, et dans la mesure où les facteurs explicatifs retenus sont exhaustifs et qu'ils sont catégorisés de façon telle qu'ils reflètent bien la manière dont les caractéristiques influent sur les revenus, un tel modèle devrait nous permettre d'identifier clairement l'origine des écarts de revenus observés en 1971 entre les groupes linguistiques à l'étude.

La démarche théorique que l'on vient de proposer en utilisant les revenus comme point d'appui pourrait tout aussi bien s'appliquer, dans les mêmes termes, au cas du rang social.

Par conséquent, pour connaître l'incidence des différences de caractéristiques des groupes linguistiques sur les écarts de revenus, ou encore sur les écarts de rang social, il s'agit donc de mesurer la contribution générale des caractéristiques des travailleurs montréalais sur leur niveau de revenus, ou leur rang social, puis d'appliquer les résultats ainsi obtenus aux caractéristiques de chaque groupe linguistique.

2.2 Les caractéristiques des travailleurs

Cinq types de caractéristiques ont été retenus pour caractériser les travailleurs montréalais: l'âge, le niveau de scolarité, la durée de travail, le groupe linguistique et l'indice Blishen.

La théorie traditionnelle nous dit que le revenu de travail est déterminé en bonne partie par les caractéristiques du travailleur qui affectent sa productivité. Les facteurs que nous avons retenus ont une influence évidente sur la productivité et le revenu. La durée du travail, en nombre de semaines au cours de l'année, est un de ces facteurs. Il est parfaitement clair en effet que si un travailleur conserve un emploi toute l'année il produira et gagnera plus, toutes choses égales par ailleurs, que le travailleur d'une saison. Il en est de même de l'âge puisqu'il tient lieu d'expérience. Quant à la scolarité et la profession (que l'on approche par l'indice Blishen), deux des éléments les plus importants dans l'explication des disparités de revenus, elles ont fait l'objet d'analyses très nombreuses et très connues, depuis Adam Smith. Les professions les plus pénibles, les plus risquées, les plus spécialisées, les plus fermées commanderont une rémunération supérieure

aux autres. Un homme plus instruit, mieux entraîné et qui aura par conséquent investi davantage dans sa formation sera généralement plus productif et sera rétribué en conséquence.

Enfin, nous avançons l'hypothèse que la productivité et le revenu du travail dépendent du groupe linguistique auquel chaque travailleur appartient. En effet, la langue peut donner lieu à la constitution de groupes identifiables du point de vue économique. Ils sont identifiables dans le sens où l'information quant aux conditions du marché du travail est plus riche, plus abondante et moins coûteuse à acquérir au sein de ces regroupements qu'entre les uns et les autres. Des employeurs et des employés d'un groupe linguistique pourront donc se retrouver dans des conditions de travail nettement moins avantageuses que celles d'un autre groupe parce que le coût en information pour sortir de leur groupe est exorbitant.

Il pourrait se former ainsi, en quelque sorte, des marchés du travail différenciés sur la base de l'appartenance à un groupe, des conditions d'offre et de demande de même que des taux de rémunération différenciés également sur la base de cette même appartenance. A Montréal, les langues, les cultures et les institutions qui y sont associées définissent des réseaux d'information largement indépendants et d'importance très inégale, qui pourraient être à l'origine de disparités de productivité et de revenu.

Tous ces facteurs, sauf l'indice Blishen sur lequel nous reviendrons, se présentent sous forme de classes ou de catégories dont chacune décrit

de façon qualitative les caractéristiques des travailleurs à l'étude. Ces catégories sont définies de telle sorte que les travailleurs qui y appartiennent forment un groupe relativement homogène.

L'indice Blishen, à cause de son caractère de nouveauté dans ce genre d'étude, exige plus de présentation. Comme nous le relevions déjà, nous avons préféré cette variable à la profession telle qu'utilisée habituellement sous forme discrète, parce que, suivant de nombreuses études réalisées notamment aux États-Unis[17], en procédant de cette façon on mesure davantage que ne le fait la profession seulement la perception qu'une société se fait du prestige du travail exercé par une personne. Ainsi, on ne prend pas seulement en considération l'aspect revenu attaché à une profession, mais également le prestige que les gens lui accordent pour diverses raisons, comme, notamment, l'importance d'une activité de travail dans le déroulement habituel de la vie économique, ou encore la qualité de l'environnement dans lequel s'exerce un travail.

---

17. Voir, entre autres, les auteurs suivants qui ont élaboré des modèles de détermination des revenus très semblables aux nôtres: O.D. DUNCAN, D.L. FEATHERMAN et B. DUNCAN, *Socioeconomic Background and Achievement*, New York, Studies in Population Seminar Press, 1972. D.P. HOGAN, "Racial Stratification and Socioeconomic Changes in the American North and South", *American Journal of Sociology*, vol. 83, no. 1, juillet 1977, p. 100 à 126. D.L. FEATHERMAN et R.M. HAUSER, "Sexual Inequalities and Socioeconomic Achievement in the U.S. 1962-1973", *American Sociological Review*, vol. 41, p. 462-483, juin 1976. E.M. BECK, P.M. HOWAN et C.M. TOLBERT, "Stratification in a Dual Economy: A Sectoral Model of Earnings Determination", *American Sociological Review*, vol. 43, no. 5, octobre 1978, p. 704-720.

2.3 La spécification mathématique du modèle

2.3.1 L'indice Blishen

Pour tenir compte de l'incidence d'un certain nombre de caractéristiques sur les écarts de rang social entre les groupes linguistiques nous avons retenu l'âge des travailleurs et leur niveau de scolarité. La relation que nous allons estimer prend alors la forme suivante:

$$SS_t = \overline{SS} + \sum_{i=1}^{11} \hat{\phi}_i A_{it} + \sum_{j=1}^{6} \hat{\theta}_j NS_{jt} + \sum_{l=1}^{15} \hat{\eta}_l GL_{lt} + \hat{\mu}_t \qquad (2.1.3)$$

où $\hat{\phi}_i$, $\hat{\theta}_j$ et $\hat{\eta}_l$ sont les paramètres estimés pour chacune des catégories des facteurs âge, niveau de scolarité et groupes linguistiques. En regroupant cette relation sur une base linguistique on obtient:

$$\overline{SS}_l = \overline{SS} + \hat{\eta}_l + \frac{1}{nl} \sum_{i=1}^{11} \hat{\phi}_i \left(\sum_{t=1}^{T} A_{it} GL_{lt} \right) + \frac{1}{nl} \sum_{j=1}^{6}$$

$$+ \frac{1}{nl} \sum_{j=1}^{6} \left(\sum_{t=1}^{T} NS_{jt} \, GL_{lt} \right) \qquad (2.1.4)$$

On aura noté qu'ici le terme constant dans l'une ou l'autre de ces deux équations mesure le rang social moyen sur l'ensemble du marché. Dans les deux équations qui vont suivre le terme constant n'est pas le revenu moyen observé sur le marché. Cela est dû à la présence d'une variable continue dans les équations portant sur les écarts de revenus.

Toutefois les coefficients de régression des variables dichotomiques, qu'il y ait ou non variables continues dans l'équation, reflètent toujours une même réalité: une déviation par rapport au comportement moyen sur le marché de la variable dans le membre gauche de l'équation.

2.3.2 Le revenu de travail

Pour expliquer la présence d'écarts de revenus entre les 15 groupes linguistiques à l'étude, nous avons retenu l'âge des travailleurs, leur niveau de scolarité, le nombre de semaines travaillées pendant l'année et finalement leur indice Blishen. Mathématiquement cela se traduit par l'équation suivante:

$$R_t = \hat{\alpha} + \sum_{i=1}^{11} \hat{\beta}_i A_{it} + \sum_{j=1}^{6} \hat{\gamma}_j NS_{jt} + \sum_{k=1}^{6} \hat{\lambda}_k ST_{kt} + \sum_{\ell=1}^{15} \hat{\Omega}_\ell GL_{\ell t} + \hat{\psi} B_t + \hat{\mu}_t \qquad (2.1.5)$$

où $\hat{\beta}_i$, $\hat{\gamma}_j$, $\hat{\lambda}_k$, et $\hat{\Omega}_\ell$ sont les paramètres estimés pour chacune des catégories des facteurs âge, niveau de scolarité, semaines travaillées et groupes linguistiques respectivement, et où $\hat{\psi}$ est le paramètre estimé du facteur Blishen mesuré ici sous forme continue, alors que dans les quatre facteurs précédents l'information est utilisée sous forme dichotomique.

De cette équation, faisant appel à l'information sur chaque individu de l'échantillon, on peut facilement regrouper les résultats sur la base linguistique et dériver l'équation suivante[18]:

---

18. Pour un exposé détaillé de ce processus d'agrégation, voir: J.A. BOULET, *L'analyse des disparités linguistiques de revenus: un cadre méthodologique de recherche*, document no. 34, Conseil économique du Canada, juillet 1975, 68 pages.

$$\bar{R}_l = \hat{\alpha} + \hat{\Omega}_l + \frac{1}{nl} \sum_{i=1}^{11} \hat{\beta}_i \left(\sum_{t=1}^{T} A_{it} GL_{lt} \right) + \frac{1}{nl} \sum_{j=1}^{6} \hat{\gamma}_i \left(\sum_{t=1}^{T} NS_{jt} GL_{lt} \right)$$

$$+ \frac{1}{nl} \sum_{k=1}^{6} \hat{\lambda}_k \left(\sum_{t=1}^{T} ST_{kt} GL_{lt} \right) + \hat{\psi} \bar{B} \qquad (2.1.6)$$

On aura noté la similitude entre cette dernière équation, l'équation 2.1.4 et la relation 2.1.2.

CHAPITRE 3

LA VÉRIFICATION EMPIRIQUE DU MODÈLE

Pour connaître l'incidence d'un certain nombre de caractéristiques sur les écarts de revenus et de rang social qui séparent les groupes linguistiques à l'étude, il s'agit donc, d'abord, de mesurer la contribution générale, au niveau de l'ensemble du marché, de ces caractéristiques, puis d'appliquer les résultats ainsi obtenus aux caractéristiques particulières de chaque groupe linguistique.

Dans la première section de ce chapitre, nous allons appliquer cette approche au cas des écarts de rang social des groupes linguistiques, et, dans la deuxième section, nous allons l'appliquer au cas des écarts de revenus.

3.1 L'incidence des différences de caractéristiques des groupes linguistiques sur leurs disparités de rang social

Dans le tableau 3-1, nous présentons l'information qui va nous permettre de voir si le fait que les groupes linguistiques présentent des différences dans leur niveau de scolarité et dans leur répartition par âge peut expliquer les écarts observés en 1971 dans leur rang social.

Dans la première colonne, nous présentons, pour chacun des groupes linguistiques, l'écart entre leur indice Blishen moyen et l'indice Blishen moyen de l'ensemble du marché montréalais. Dans la deuxième colonne, nous retrouvons le coefficient de régression obtenu par chaque groupe linguistique après estimation de l'équation 2.1.3 présentée dans le chapitre 2. La dernière colonne représente l'écart entre la première et la

Tableau 3-1

INCIDENCE DE L'ÂGE ET DE LA SCOLARITÉ DES GROUPES LINGUISTIQUES SUR LEUR RANG SOCIAL, ZONE METROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

(En points de l'indice Blishen)

Groupes linguistiques par ordre décroissant de rang social	Rang social moyen du groupe moins le rang social moyen du marché	Coefficient de régression de chaque groupe (équation 2.1.3)	Performance moyenne de chaque groupe en fonction des facteurs âge et scolarité, selon l'équation 2.1.4
Anglophones bilingues anglais	7,01	3,18	3,83
Anglophones unilingues anglais	6,53	3,47	3,06
Allophones bilingues anglais	4,52	1,14	3,38
Francophones bilingues anglais	3,04	1,39	1,65
Allophones anglais anglais	2,81	-0,10	2,91
Francophones bilingues français	1,89	0,97	0,92
Allophones bilingues français	0,79	-0,93	1,72
Anglophones bilingues français	0,04	0,33	-0,29
Groupe résiduel	-3,60	-3,62	-0,02
Allophones bilingues autre langue	-4,09	-3,30	-0,79
Allophones anglais autre langue	-5,78	-4,45	-1,33
Francophones unilingues français	-7,10	-2,80	-4,30
Allophones français français	-7,94	-5,68	-2,26
Allophones français autre langue	-11,99	-6,22	-5,77
Allophones unilingues autre langue	-14,43	-7,61	-6,82

Valeur du coefficient de détermination 0,42.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

deuxième colonne et indique, suivant la formulation de l'équation 2.1.4, la part de l'écart imputable aux différences de scolarité et de structure d'âge, étant donné l'hypothèse que pour une combinaison donnée d'âge et de niveau de scolarité, l'incidence était la même en 1971 sur le rang social, peu importe le groupe linguistique en cause. À titre d'exemple, soulignons que si les allophones unilingues présentaient un indice Blishen moyen de 14,43 points inférieur à l'indice Blishen moyen du marché, 6,82 points de cet écart étaient imputables, suivant cette hypothèse, au fait que ce groupe présentait, pour ce qui est des facteurs scolarité et âge, des performances inférieures en moyenne à celles du marché, et les 7,61 autres points de l'écart étaient imputables soit à leur appartenance même à ce groupe, soit au fait que des facteurs importants n'avaient pas été inclus dans l'analyse. Mais, comme nous le relevions déjà, l'âge et la scolarité ont toujours été reconnus comme les facteurs les plus susceptibles d'influer sur le rang social d'un travailleur. D'ailleurs, le coefficient de détermination de l'équation sous-jacente à ce tableau est de l'ordre de 0,42, ce qui est un coefficient élevé pour ce type d'équation à variables dichotomiques.

De toute façon, ce qui importe, ce n'est pas tellement la valeur absolue des résultats[19], mais les tendances qu'ils indiquent ou encore la place que les groupes occupent avant et après correction. Ainsi, par exemple, les résultats tendent à confirmer notre hypothèse relative à l'influence

19. D'autant plus que les données fournies par Statistique Canada ont été arrondies, de telle sorte qu'elles ne reflètent pas parfaitement les caractéristiques des travailleurs. Les écarts sont très faibles toutefois, de l'ordre de 0,3 à 0,5 % tout au plus.

des caractéristiques des travailleurs sur leur rang social. En effet, on observe que pour tous les groupes, sauf un, l'écart observé entre leur indice Blishen moyen et l'indice Blishen moyen du marché est de même signe (positif ou négatif) que l'écart entre leur performance moyenne pour ce qui est de la scolarité et de l'âge et celle du marché en regard des mêmes facteurs. Par conséquent, on peut déjà être assuré que si certains groupes présentaient un indice Blishen moyen plus faible que celui du marché, c'était, entre autres choses, parce qu'ils présentaient des performances moyennes, quant aux facteurs scolarité et âge, qui étaient inférieures à celles du marché. La situation est inversée dans le cas d'un écart positif de revenus. Les anglophones bilingues français échappaient à cette règle, puisque, compte tenu de leurs performances pour ce qui est de l'âge et de la scolarité, ils auraient dû présenter un indice Blishen inférieur à celui de l'ensemble du marché, alors que celui que l'on observe est légèrement positif (0,04). Leur amorce de transfert vers le groupe francophone ne semble donc pas avoir entraîné pour eux des "désavantages" de même nature que ceux que connaissait le groupe vers lequel ils s'en allaient. Leur appartenance au groupe anglophone ferait toujours sentir ses effets.

Dans la même veine, on observe aussi que l'ordre de classement dans les trois colonnes est sensiblement le même. Mais trois exceptions méritent d'être relevées. D'abord, les allophones anglais qui effectuaient un transfert vers le groupe anglophone disposaient de caractéristiques avantageuses quant à l'âge et à la scolarité, sans en retirer des avantages correspondants quant à leur appartenance linguistique. Cela contraste

avec les rendements obtenus par les autres groupes qui parlaient anglais à la maison, dont notamment les francophones, qui auraient retiré plus d'avantages que les allophones de tels transferts, contrairement à ce que nous suggéraient les données présentées au premier chapitre. Deuxièmement, les allophones bilingues qui effectuaient un transfert vers le groupe francophone auraient présenté aussi des caractéristiques avantageuses quant aux facteurs âge et scolarité, qui n'auraient pas été corroborées par des rendements proportionnels dans leur rang social. Le coefficient de régression suggère que ce groupe perdait près d'un point à cause de son appartenance linguistique. Enfin, les francophones unilingues français faisaient également exception. Près des deux tiers du niveau de leur rang social auraient été imputables à leurs caractéristiques en termes d'âge et de scolarité, et l'autre tiers à leur appartenance linguistique. Cela tranche sur les sept derniers groupes où l'appartenance linguistique comptait pour près de 50 % et quelquefois plus de leur niveau moyen de rang social. Six de ces derniers groupes parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison, l'autre groupe parlait le français. L'importance du groupe formé par les francophones unilingues auxquels s'ajoutaient les francophones bilingues, semble avoir protégé ce groupe d'une plus forte perte quant à leur rang social, perte qui aurait été causée, semble-t-il, par l'appartenance linguistique.

Le profil des résultats dans ce tableau nous suggère aussi que la relation entre les caractéristiques des travailleurs en termes d'âge et de scolarité et le niveau de leur rang social n'aurait pas été linéaire, et que les groupes au haut de l'échelle auraient tiré plus de profits de

leurs caractéristiques que ceux qui étaient en bas. Les quatre groupes linguistiques qui composaient la majeure partie du marché illustrent ce point. L'équation nous révèle que les anglophones bilingues anglais, compte tenu de leur âge et de leur scolarité, auraient dû disposer d'un rang social de 3,8 points au-dessus de la moyenne, alors qu'il lui est, selon le tableau, supérieur de 7 points. Près de 50 % de leur performance serait donc provenue de leur appartenance linguistique. De même, plus de 50 % de la performance des anglophones unilingues anglais serait provenue de leur appartenance linguistique. Bref, l'appartenance au groupe anglophone et le fait d'avoir gardé l'anglais comme langue parlée à la maison auraient entraîné un rendement de 3 points supérieur quant à l'indice Blishen à celui de travailleurs non anglophones et ne parlant pas l'anglais à la maison mais présentant par ailleurs les mêmes caractéristiques.

Les francophones bilingues français auraient tiré un léger profit (0,92) de leurs caractéristiques d'âge et de scolarité, et un profit légèrement plus important (0,97) de leur appartenance linguistique. Ces travailleurs auraient donc retiré un peu plus de profit de leurs caractéristiques que ce à quoi on aurait dû normalement s'attendre. A l'opposé, les francophones unilingues français étaient défavorisés tant du point de vue des caractéristiques (-4,3), que de celui de l'appartenance linguistique (-2,8).

Les rendements en termes de rang social des groupes qui effectuaient des déplacements linguistiques ne ressortent pas aussi clairement lorsqu'on procède aux mêmes comparaisons que précédemment. Il faut les analyser séparément. Dans le tableau 3-2, nous avons présenté les résultats de

Tableau 3-2

RENDEMENT ESTIME, EN TERMES D'INDICE BLISHEN, DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE SECONDE ET DE LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

Groupe d'origine	Groupe vers lequel se fait le déplacement	Avantages tirés du déplacement *
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues anglais	-0,29
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues français	-3,14
Francophones unilingues français	Francophones bilingues français	3,77
Francophones unilingues français	Francophones bilingues anglais	4,19
Allophones unilingues autre langue	Allophones français autre langue	1,39
Allophones unilingues autre langue	Allophones français français	1,93
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais autre langue	3,16
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais anglais	7,51
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues autre langue	4,31
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues français	6,68
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues anglais	8,75

*Calculés en soustrayant le coefficient de régression du groupe d'origine du coefficient de régression du groupe vers lequel se fait un déplacement linguistique.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

façon différente, c'est-à-dire que nous nous sommes servis des trois groupes unilingues comme groupes de base et que nous les avons comparés aux groupes qui effectuaient des déplacements linguistiques ou qui faisaient l'apprentissage d'une langue seconde.

En examinant d'abord le cas des anglophones, on note que ce sont les unilingues qui présentent le coefficient de régression le plus élevé. Non seulement il n'y aurait pas eu d'avantages, en termes de rang social, à devenir bilingue, mais ceux qui avaient choisi de parler français à la maison auraient même été sensiblement désavantagés. Chez les francophones, l'apprentissage de l'anglais aurait entraîné un gain de 3,8 points dans l'indice Blishen par rapport aux francophones unilingues qui présentaient les mêmes caractéristiques. Et si les francophones optaient pour l'anglais à la maison cela n'ajoutait que 0,42 point à ce qu'ils avaient déjà; ce résultat indique que les francophones auraient retiré peu d'une intégration au groupe anglophone en comparaison de ceux qui apprenaient l'anglais pour le parler au travail seulement.

La situation des allophones est très révélatrice et indique une fois de plus combien il était important pour eux d'apprendre l'anglais, ensuite le français et de s'intégrer enfin au groupe anglophone. Ainsi, parmi ceux de ces travailleurs qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison, l'apprentissage de l'anglais leur a fait gagner 3,2 points par rapport au groupe de base, alors que l'apprentissage du français seul ne leur a fait gagner que 1,4 point. S'ils avaient appris et l'anglais et le français, le gain aurait été de 4,3 points. Et s'ils s'étaient intégrés à la communauté anglophone, le gain aurait été de

7,5 points ou de 8,8 points suivant qu'ils ne maîtrisaient que l'anglais ou qu'ils parlaient aussi le français.

L'intégration au milieu francophone ne produisait pas de tels résultats; on y gagnait tout au plus 0,5 point par rapport à ceux qui, sans s'intégrer au groupe francophone, avaient appris le français. La même conclusion s'applique aussi à ceux qui en plus du français avaient également appris l'anglais. Ceux qui avaient effectué un déplacement vers le groupe francophone ont gagné 2,4 points de plus que ceux qui avaient conservé leur langue maternelle à la maison. Mais s'ils avaient opéré un déplacement vers le groupe anglophone, le gain aurait été de 4,4 points.

Un autre aspect permet de souligner l'importance de l'intégration au groupe anglophone. Les allophones qui s'étaient intégrés au groupe anglophone et n'avaient appris que l'anglais ont des coefficients supérieurs à ceux des deux autres groupes qui parlaient anglais et français au travail mais leur langue maternelle ou le français à la maison. Il aurait été préférable pour eux de s'intégrer au groupe anglophone plutôt que de maîtriser seulement l'anglais et le français. Le profil le plus avantageux pour les allophones était d'apprendre l'anglais et le français, puis de s'intégrer au groupe anglophone.

3.2 Incidence des différences de caractéristiques des groupes linguistiques sur leurs disparités de revenus de travail

Nous allons maintenant mettre le revenu en relation avec la scolarité, l'âge et la durée de travail. Nous ajouterons plus loin l'indice Blishen à cette liste. Dans le tableau qui suit (tableau 3-3), nous présentons

Tableau 3-3

INCIDENCE DE L'ÂGE, DE LA SCOLARITÉ ET DE LA DURÉE DE TRAVAIL DES GROUPES LINGUISTIQUES SUR LEUR REVENU MOYEN DE TRAVAIL, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

(En dollars)

Groupes linguistiques par ordre décroissant de revenus	Revenu moyen du groupe moins le revenu moyen du marché	Coefficient de régression de chaque groupe (équation 2.1.3)[1]	Performance moyenne de chaque groupe en fonction des facteurs âge, scolarité et durée de travail, selon l'équation 2.1.4[2]
Anglophones bilingues anglais	2 154	1 457	697
Anglophones unilingues anglais	1 813	1 080	733
Allophones bilingues anglais	1 569	581	988
Francophones bilingues anglais	936	334	602
Allophones anglais anglais	935	-163	1 098
Francophones bilingues français	234	-67	301
Allophones bilingues français	-101	-839	738
Anglophones bilingues français	-223	-255	32
Allophones anglais autre langue	-1 147	-1 323	176
Groupe résiduel	-1 154	-1 187	33
Allophones bilingues autre langue	-1 166	-962	-204
Francophones unilingues français	-1 747	-467	-1 280
Allophones français français	-1 767	-1 354	-413
Allophones français autre langue	-2 011	-1 139	-872
Allophones unilingues autre langue	-2 966	-1 845	-1 104

Valeur du coefficient de détermination 0,30.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

1. Rappelons que l'équation 2.1.3 peut s'appliquer aussi bien au cas du revenu qu'au cas du rang social.
2. Rappelons que l'équation 2.1.4 peut s'appliquer aussi bien au cas du revenu qu'au cas du rang social.

les premiers résultats qui se lisent comme ceux du tableau 3-1.

Un examen de ce tableau nous amène à la même observation que précédemment en ce qui touche le profil des trois colonnes. Les groupes qui étaient au sommet du classement par rang social sont ici au sommet de l'échelle des revenus. Quelques exceptions méritent toutefois d'être relevées. Ce ne sont plus nécessairement les anglophones qui disposent des caractéristiques les plus avantageuses dans les facteurs retenus. Les allophones anglais anglais, les allophones bilingues anglais et les allophones bilingues français sont en meilleure position à ce chapitre. Toutefois, les allophones anglais anglais ne retirent aucun avantage en termes d'appartenance linguistique, les allophones bilingues anglais gagnent 581 $, mais les allophones bilingues français perdent 839 $. Nous reviendrons sur ce point. Il importe d'abord de comparer ces trois groupes aux anglophones qui, bien qu'ils présentent des caractéristiques moins avantageuses, retirent plus d'avantages en termes d'appartenance linguistique. Compte tenu de leur revenu moyen respectif en 1971, l'appartenance linguistique aurait procuré un avantage de 16 % aux anglophones bilingues anglais et de 12 % aux anglophones unilingues anglais.

Il est également intéressant d'observer que les francophones bilingues français présentent un coefficient de régression négatif. Ils ont pourtant un revenu moyen supérieur à celui du marché. Il leur aurait donc été plus difficile qu'à d'autres de rentabiliser leurs caractéristiques mais dans une bien moindre mesure que les allophones par exemple. L'apprentissage de l'anglais n'aurait donc pas été suffisant pour tirer le

maximum de leurs caractéristiques.

En fait, il importe de noter que bien que dix groupes présentent des caractéristiques supérieures à celles du marché et devraient présenter aussi des revenus supérieurs, seulement quatre d'entre eux présentent des coefficients de régression positifs. Des quatre groupes les plus avantagés, deux sont anglophones, l'un est allophone bilingue et effectue un déplacement vers le groupe anglophone et l'autre est francophone bilingue et effectue également un déplacement vers la communauté anglophone. Il est intéressant enfin de noter que, en 1971, les allophones bilingues français présentent des caractéristiques équivalentes à celles des anglophones unilingues, mais un revenu moyen qui leur est inférieur de 1 914 $.

Les francophones unilingues constituaient le groupe le plus défavorisé quant à la scolarité, l'âge et la durée de travail. Ce n'était pas le cas précédemment lorsqu'on ne faisait intervenir que la scolarité et l'âge en relation avec l'indice Blishen,ce qui tendrait à confirmer l'hypothèse que les francophones unilingues non seulement disposaient de revenus moindres, mais avaient également plus de difficultés à travailler plus longtemps. Enfin, comme l'indiqueraient les autres coefficients, tout porte à croire que les allophones étaient désavantagés par leur appartenance linguistique.

Dans le tableau 3-4, nous avons comparé à leur groupe linguistique d'origine les groupes qui apprenaient une autre langue que leur langue maternelle pour la parler au travail ou à la maison.

Tableau 3-4

RENDEMENT ESTIMÉ, EN TERMES DE DOLLARS, DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE SECONDE ET DE LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

(En dollars)

Groupe d'origine	Groupe vers lequel se fait le déplacement	Avantages tirés du déplacement *
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues anglais	377
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues français	-1 335
Francophones unilingues français	Francophones bilingues français	399
Francophones unilingues français	Francophones bilingues anglais	801
Allophones unilingues autre langue	Allophones français autre langue	706
Allophones unilingues autre langue	Allophones français français	491
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais autre langue	523
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais anglais	1 682
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues autre langue	884
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues français	1 007
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues anglais	2 427

*Calculés en soustrayant le coefficient de régression du groupe d'origine du coefficient de régression du groupe vers lequel se fait un déplacement linguistique.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

Analysons d'abord les déplacements linguistiques chez les anglophones. Suivant ce tableau, il y aurait eu un avantage pour les anglophones à devenir bilingues, à la condition toutefois de continuer à parler anglais à la maison, ou encore de demeurer en contact étroit avec leur communauté. S'ils optaient pour le français à la maison, soulignons que non seulement ils y perdaient considérablement en comparaison de ceux qui ne le faisaient pas mais que, de plus, leur coefficient de régression (tableau 3-3) était inférieur à celui des francophones bilingues français. Cependant l'écart était faible, ce qui reflétait probablement le fait que ces derniers ne bénéficiaient pas plus qu'eux des conditions du marché.

L'apprentissage de l'anglais pour les francophones conduit aux résultats attendus; un gain de 400 $ s'ils l'apprenaient pour le parler au travail seulement, et un autre gain de 400 $ s'ils en faisaient leur langue à la maison. L'importance de l'intégration à la communauté anglophone se trouvait de nouveau confirmée.

Chez les allophones, l'apprentissage du français pour le parler au travail aurait été plus rentable que l'apprentissage de l'anglais pour le même usage. Ce résultat peut sembler étonnant, mais il ne l'est pas quand on sait que parmi les travailleurs allophones français qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison, 81 % étaient Italiens d'origine. Il est connu que la concentration d'Italiens à Montréal leur a permis de fonctionner relativement bien. Par conséquent, pour eux, il n'est pas nécessairement important d'apprendre l'anglais lorsqu'ils fonctionnent à l'intérieur de leur propre réseau. Par contre, le groupe des allophones anglais qui parlaient une autre langue que le

français ou l'anglais à la maison ne présentait pas cette homogénéité: 26 % étaient d'origine grecque, 16 % étaient originaires de l'Europe de l'est, 14 % étaient d'origine juive, etc. Ce dernier groupe d'allophones ne pouvait donc pas aussi aisément s'organiser un réseau fondé sur l'origine ethnique.

Il faut ajouter toutefois que les travailleurs qui avaient choisi de parler français à la maison n'avaient pas du tout accru leurs revenus en comparaison de ceux qui avaient appris le français pour le parler au travail seulement (491 $ en comparaison de 706 $). Il semble même qu'ils y perdaient. Mais ce résultat doit être interprété en fonction de l'explication que nous donnions précédemment sur la concentration d'Italiens dans le groupe des allophones français qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Ce n'est toutefois pas le cas des allophones qui avaient appris l'anglais pour le parler non seulement au travail mais aussi à la maison; 1 682 $ de plus pour ces derniers en comparaison de 523 $ pour les premiers. Il appert donc que l'intégration à la communauté francophone n'était pas très rentable, alors que l'intégration à la communauté anglophone l'était beaucoup.

Du côté des allophones bilingues on observe les mêmes résultats. L'acquisition des deux langues officielles pour les parler au travail seulement était plus rentable que l'acquisition seulement de l'une ou l'autre. Si les allophones bilingues choisissaient de parler le français à la maison, leurs gains s'accroissaient de 123 $, et, s'ils choisissaient l'anglais, de 1 543 $.

Même si ces données ne règlent pas définitivement le problème de savoir s'il était préférable d'apprendre seulement l'anglais ou le français, il est au moins clair qu'il était préférable d'apprendre les deux langues, puis de s'intégrer au groupe anglophone. Cette conclusion ramène toutefois à la surface l'hétérogénéité ethnique des allophones anglais qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison en comparaison de l'homogénéité ethnique des allophones français dans la même situation.

L'importance du bilinguisme à Montréal en 1971 ressort davantage dans une analyse des revenus que dans une analyse de l'indice Blishen. Le bilinguisme seul entraîne des gains pour tous les groupes, sauf pour les travailleurs anglophones qui optaient pour le français à la maison.

En ce qui touche l'intégration à une autre communauté, les données nous révèlent que ceux qui avaient effectué un déplacement vers la communauté francophone n'en ont pas tiré de profit, ou si peu, par rapport à ceux qui avaient opté pour le bilinguisme seulement. Ce n'est toutefois pas le cas de ceux qui avaient choisi de s'intégrer à la communauté anglophone. Cette conclusion est encore plus évidente lorsqu'on rapproche les allophones anglais anglais des allophones bilingues français. Ce dernier groupe était trilingue (tout au moins) et avait choisi de s'intégrer à la communauté majoritaire. Toutefois, le coefficient lié à ce groupe est de 675 $ de moins que celui des allophones anglais anglais. Par conséquent, même si le bilinguisme était rentable, il était encore préférable de s'intégrer à la communauté anglophone.

Nous allons maintenant procéder à la deuxième étape de cette section qui consiste, comme nous le disions au début, à ajouter l'indice Blishen aux autres facteurs que nous avions dans l'équation, à savoir la scolarité, l'âge et la durée du travail.

Avant de passer à l'analyse du tableau 3-5 dont la présentation est semblable à celle des tableaux 3-1 et 3-3, mentionnons qu'en moyenne, pour tous les travailleurs du marché montréalais en 1971, il est ressorti qu'à chaque point de l'indice Blishen était lié un rendement en termes de revenus de l'ordre de 113,90 $.

La première colonne de ce tableau se lit comme celle des tableaux 3-1 et 3-3. La deuxième colonne présente le coefficient de régression obtenu par chaque groupe linguistique dans cette nouvelle équation (2.1.5) qui fait intervenir l'indice Blishen. Dans la troisième colonne nous avons présenté, en dollars, la performance de chaque groupe pour ce qui est de son indice Blishen en comparaison de l'indice Blishen moyen sur le marché. Enfin, dans la quatrième colonne, qui est la somme des deuxième et troisième colonnes, nous trouvons l'effet d'appartenance au groupe qui s'apparente, à quelques dollars près, à l'effet d'appartenance déjà présenté dans la deuxième colonne du tableau 3-3. Nous avons donc ici un effet direct d'appartenance par le coefficient de régression, et un effet indirect d'appartenance par le rang social.

Comme nous l'avons déjà relevé, les classements de la colonne des revenus et ceux de la colonne de l'indice Blishen sont très semblables. Les signes des deux colonnes sont partout les mêmes, sauf pour deux groupes, les

Tableau 3-5

INCIDENCE DE L'ÂGE, DE LA SCOLARITÉ, DE LA DURÉE DE TRAVAIL ET DU RANG SOCIAL DES GROUPES LINGUISTIQUES SUR LEUR REVENU MOYEN DE TRAVAIL, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

(En dollars)

Groupes linguistiques par ordre décroissant de revenus	Revenu moyen du groupe moins le revenu moyen du marché	Coefficient de régression de chaque groupe (équation 2.1.5)	Valeur Blishen	Somme des colonnes 2 et 3
Anglophones bilingues anglais	2 154	1 107	362	1 469
Anglophones unilingues anglais	1 813	703	395	1 098
Allophones bilingues anglais	1 569	463	130	593
Francophones bilingues anglais	936	189	158	348
Allophones anglais anglais	935	-146	-12	-158
Francophones bilingues français	234	-172	111	-61
Allophones bilingues français	-101	-740	-106	-846
Anglophones bilingues français	-233	-295	37	-258
Allophones anglais autre langue	-1 147	-819	-507	-1 326
Groupe résiduel	-1 154	-793	-413	-1 206
Allophones bilingues autre langue	-1 166	-595	-376	-970
Francophones unilingues français	-1 747	-165	-319	-483
Allophones français français	-1 767	-767	-647	-1 414
Allophones français autre langue	-2 011	-491	-709	-1 200
Allophones unilingues autre langue	-2 966	-1 034	-867	-1 900

Coefficient de détermination de l'équation 0,34.

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

francophones bilingues français et les anglophones bilingues français. Dans les deux cas, ces groupes présentent des rangs sociaux avantageux mais des coefficients de régression négatifs, ce qui pourrait signifier que pour eux il était important d'être bilingue pour occuper un emploi, mais que l'avantage du bilinguisme s'arrêtait là. En fait, lorsqu'on isole l'effet du rang social, il semble que les deux groupes francophones aient été incapables d'obtenir des revenus moyens allant de pair avec leurs caractéristiques; aucun des deux groupes ne peut s'approcher du revenu moyen des allophones anglais anglais, par exemple. Par conséquent, quand nous isolons l'effet de certaines variables, tous les groupes qui parlaient anglais à la maison ont de meilleurs coefficients de régression que tout groupe qui parlait français à la maison et il n'y a pratiquement pas de différences dans les coefficients pour les francophones, qu'ils soient unilingues ou bilingues, s'ils parlaient français à la maison. Cet aspect ressort plus clairement lorsque nous réorganisons les données en relation avec les groupes linguistiques d'origine dans le tableau 3-6.

Toujours en termes de déviation par rapport au groupe linguistique d'origine, nous avons présenté dans la première colonne la valeur pécuniaire du coefficient du rang social. Dans la deuxième colonne nous retrouvons la valeur pécuniaire de l'effet d'appartenance en soi. La troisième colonne est la somme des deux précédentes.

Lorsqu'on analyse le cas des anglophones, on observe d'abord que le bilinguisme ne leur procurait pas d'avantage en termes de rang social, mais bien en termes de revenus. Et lorsqu'ils s'intégraient à la

Tableau 3-6

RENDEMENT ESTIMÉ, EN TERMES DE REVENUS, Y COMPRIS LE RANG SOCIAL, DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE SECONDE ET DE LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE, ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1971

Groupe d'origine	Groupe vers lequel se fait le déplacement	Valeur Blishen	Effet de revenus	Somme des colonnes 1 et 2
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues anglais	-34	404	371
Anglophones unilingues anglais	Anglophones bilingues français	-358	-998	-1 357
Francophones unilingues français	Francophones bilingues français	429	-7	422
Francophones unilingues français	Francophones bilingues anglais	477	355	831
Allophones unilingues autre langue	Allophones français autre langue	158	542	700
Allophones unilingues autre langue	Allophones français français	220	266	487
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais autre langue	360	215	575
Allophones unilingues autre langue	Allophones anglais anglais	855	887	1 742
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues autre langue	491	439	930
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues français	760	294	1 054
Allophones unilingues autre langue	Allophones bilingues anglais	997	1 496	2 493

Source : Données spéciales tirées du recensement de 1971 de Statistique Canada.

communauté francophone, ils étaient plutôt désavantagés au point de vue des revenus que de l'indice Blishen. Par conséquent, même si les anglophones avaient des rangs sociaux avantageux, la principale cause de leurs hauts revenus provenait de ce qu'ils étaient mieux rémunérés en moyenne que les autres travailleurs du marché à caractéristiques comparables.

Par contre, les performances des francophones en termes de revenus étaient davantage liées à leurs performances de rang social. L'avantage des francophones bilingues français sur les francophones unilingues français s'expliquerait de cette façon. De plus, même si les francophones qui effectuaient un déplacement vers le groupe anglophone accroissaient leur revenu par l'entremise du groupe, il n'en demeure pas moins que 57 % de leur avantage sur les francophones unilingues provenait de leur performance mesurée selon l'indice Blishen. Néanmoins, quoique les francophones bilingues français n'aient pas augmenté directement leur rémunération, les 358 $ liés au déplacement vers le groupe anglophone sont considérables.

Ches les allophones, la situation est plus complexe. Le seul groupe chez qui le profil des avantages s'apparente à celui des francophones est le groupe qui effectuait un déplacement vers la communauté francophone. Nous avons déjà relevé que ce groupe ne parvenait pas à rentabiliser à leur juste valeur ses caractéristiques, que ce soit en termes d'indice Blishen ou de revenus. Toutefois, en comparaison de son groupe d'origine, les avantages de ce groupe provenaient plus de sa performance selon l'indice Blishen que de la rémunération comme telle. Enfin, les

allophones français qui parlaient une autre langue que le français ou l'anglais à la maison présentent encore un comportement unique qui proviendrait toujours de la forte concentration de travailleurs d'origine ethnique italienne dans ce groupe.

En général, cependant, les autres groupes d'allophones gagnaient autant du côté rang social que du côté revenu en rapport avec leur appartenance linguistique. Les allophones bilingues anglais échappaient à cette règle. Par conséquent, on peut dire encore que l'intégration au groupe anglophone se traduisait par des bénéfices plus marqués quant aux revenus comme tels que quant au rang social.

CONCLUSION

Les données présentées ici tendent à confirmer l'hypothèse d'une stratification linguistique du marché du travail montréalais en 1971, où les anglophones unilingues anglais et les anglophones bilingues anglais profitaient davantage, en termes de rang social et de revenus, de leurs caractéristiques que tout autre groupe qui présentait des caractéristiques semblables. Les travailleurs qui s'intégraient à cette communauté et qui de plus parlaient français bénéficiaient aussi, mais à un moindre degré, des mêmes avantages. Non seulement ces groupes présentaient-ils des caractéristiques plus avantageuses, mais ils profitaient aussi, en comparaison des autres groupes, d'avantages en termes d'indice Blishen et de revenus.

Les autres groupes étaient, dans l'ordre, les bilingues et ceux qui parlaient français à la maison. Leurs caractéristiques étaient légèrement supérieures à celles du marché, mais ils s'en tiraient moins bien quant aux revenus et à l'indice Blishen. Parmi ces derniers, le groupe qui éprouvait le plus de difficultés était celui des allophones.

Chez les autres groupes, les francophones unilingues présentaient un cas particulier. En général, ils présentaient les caractéristiques les moins avantageuses du marché. Mais leur coefficient de régression, qui reflétait leur appartenance linguistique, était aussi l'un des plus faibles. Par conséquent, leur écart de revenus par rapport à l'ensemble du marché ne peut pas être expliqué seulement par leurs caractéristiques.

L'analyse que l'on vient de présenter permet de dégager, pour l'année 1971, sur le marché montréalais, trois processus d'acquisition d'un rang social et d'un revenu qui sont conformes à la théorie des réseaux d'information. D'abord, un déplacement linguistique était généralement plus rentable s'il se faisait vers le groupe anglophone que vers le groupe francophone. Deuxièmement, le bilinguisme était rentable en général, sauf chez les anglophones qui parlaient français à la maison. Chez les francophones, le bilinguisme n'était pas rentable en termes de revenus, mais l'était en termes de rang social. Autrement dit, le bilinguisme n'aurait pas permis aux francophones d'accroître leur revenu mais plutôt d'obtenir un travail ou un poste, alors que chez les anglophones la rentabilité du bilinguisme se traduisait plutôt par un gain en revenus de travail. Troisièmement, l'intégration au groupe anglophone était plus rentable que le simple apprentissage de l'anglais.

BIBLIOGRAPHIE

BECK, E.M., P.M. HOWAN et C.M. TOLBERT, "Stratification in a Dual Economy: A Sectoral Model of Earnings Determination", *American Sociological Review*, 43, n° 5, octobre 1978, p. 704-720.

BLAU, P.M. et O.D. DUNCAN, *The American Occupational Structure*, New York, John Wiley and Sons Inc., 1967.

BOISSEVAIN, J., *The Italians of Montreal: Social Adjustment in a Plural Society*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1970.

BOULET, J.-A., *L'analyse des disparités de revenus: un cadre méthodologique de recherche*, document n° 34, Conseil économique du Canada, juillet 1975.

CASTONGUAY, C., "Le mécanisme du transfert linguistique", *Cahier québécois de démographie*, 6, n° 3 (spécial), décembre 1977, p. 130-155.

DUNCAN, O.D., D.L. FEATHERMAN et B. DUNCAN, *Socioeconomic Background and Achievement*, New York, Seminar Press, 1972.

FEATHERMAN, D.L. et R.M. HAUSER, "Sexual Inequalities and Socioeconomic Achievement in the U.S., 1962-1973", *American Sociological Review*, 41, juin 1976, p. 462-483.

HOGAN, D.P., "Racial Stratification and Socioeconomic Changes in the American North and South", *American Journal of Sociology*, 83, n°1, juillet 1977, p. 100-126.

MIGUÉ, J.L., "Le nationalisme, l'unité nationale et la théorie économique de l'information", *Revue canadienne d'économique*, 3, n° 2, mai 1970, p. 183-198.

SALES, A., *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979.

LISTE DES TABLEAUX

Page

CHAPITRE 1

Tableau 1-1 Revenu moyen de travail, indice moyen du rang social et répartition, en pourcentage, des travailleurs selon la langue parlée, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 13

Tableau 1-2 Performance moyenne des groupes linguistiques selon leur scolarité, leur âge et leur durée de travail, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 19

Tableau 1-3 Rapport entre le revenu moyen de travail et la performance moyenne des groupes linguistiques quant à leur niveau de scolarité, leur âge et leur durée de travail, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 21

CHAPITRE 3

Tableau 3-1 Incidence de l'âge et de la scolarité des groupes linguistiques sur leur rang social, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 34

Tableau 3-2 Rendement estimé, en termes d'indice Blishen, de l'apprentissage d'une langue seconde et de la mobilité linguistique, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 39

Tableau 3-3 Incidence de l'âge, de la scolarité et de la durée de travail des groupes linguistiques sur leur revenu moyen de travail, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 42

Tableau 3-4 Rendement estimé, en termes de dollars, de l'apprentissage d'une langue seconde et de la mobilité linguistique, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 45

Tableau 3-5 Incidence de l'âge, de la scolarité, de la durée de travail et du rang social des groupes linguistiques sur leur revenu moyen de travail, zone métropolitaine de Montréal, 1971..... 50

LISTE DES TABLEAUX

(suite)

		Page
Tableau 3-6	Rendement estimé, en termes de revenus, y compris le rang social, de l'apprentissage d'une langue seconde et de la mobilité linguistique, zone métropolitaine de Montréal, 1971	52

TABLE DES MATIÈRES

		Page
INTRODUCTION		5 à 9
CHAPITRE 1	Quelques considérations générales sur les travailleurs à l'étude	11 à 22
CHAPITRE 2	Le modèle d'analyse	23
	2.1 L'aspect théorique	24 à 27
	2.2 Les caractéristiques des travailleurs	27 à 29
	2.3 La spécification mathématique du modèle	30
	2.3.1 L'indice Blishen	30
	2.3.2 Le revenu de travail	31-32
CHAPITRE 3	La vérification empirique du modèle	33
	3.1 L'incidence des différences de caractéristiques des groupes linguistiques sur leurs disparités de rang social	33 à 41
	3.2 L'incidence des différences de caractéristiques des groupes linguistiques sur leurs disparités de revenus de travail	41 à 54
CONCLUSION		55-56
BIBLIOGRAPHIE		57
LISTE DES TABLEAUX		59-60